

AVIS AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE VAUDREUIL-DORION ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, greffier de la Ville de Vaudreuil-Dorion, que l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 de la Ville de Vaudreuil-Dorion, initialement prévue à l'assemblée extraordinaire du 14 décembre 2020, est reportée à une assemblée extraordinaire de son Conseil qui aura lieu le lundi 21 décembre 2020 à 19 h 30, sans la présence du public, et ce, conformément à l'arrêté n° 2020-074 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19,.

Lors de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le programme triennal.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce neuvième (9^e) jour du mois de décembre deux mille vingt (2020).

Jean St-Antoine, avocat, OMA Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.gc.ca